



Créance commerciale

Par Eddroit

Bonjour - une société a été mise en liquidation mais il demeure une créance commerciale, un prêt non remboursé. La banque décide de poursuivre le gérant caution condamné en appel comme unique responsable, avant la liquidation. Auprès de quel tribunal la banque doit elle s'adresser pour inscrire une hypothèque ? L'ex gérant sera-t-il avisé et comment ? Merci

Par ESP

Bonsoir
Merci de n'a pas multiplier les fils sur le même sujet...
Comme dit par ailleurs, vous devriez voir votre avocat.